



PAYS D'UZÈS

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS

DÉC 2014 JUIN 2015 - N°3

■ REPÈRE

CULTURE ET PATRIMOINE AU CŒUR DE LA CCPU

■ INTEMPÉRIES
P.8

■ LE PROJET DE
MANDAT P.9

■ DES LIVRES POUR
LES TOUT-PETITS... P.11



PAYS D'UZÈS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RETROSPECTIVE



- 1 Association Théâtre Populaire d'Uzès © E.Castagnet
- 2 Concert Agités du Local © A.Stievenart
- 3 Marché nocturne © Terre d'Uzès
- 4 Réfection crèches les Petits Potiers et les Pitchounets © CCPU
- 5 Temps des Cerises © CCPU
- 6 Sentier de découverte Journée Agenda 21 © CCPU
- 7 Nettoyons notre garrigue ! Journée Agenda 21 © CCPU
- 8 Résonance, fête du réseau des bibliothèques Agenda 21 © CCPU

1	2
3	4
6	7



COORDONNÉES CCPU



**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES PAYS D'UZÈS**
9 avenue du 8 mai 1945
BP 33122 - 30703 UZÈS CEDEX
tél. 04 66 03 09 00
fax 04 66 03 20 59
www.ccpaysduzes.fr



tél. 04 66 03 09 00
mél. contact@ccpaysduzes.fr



tél. 04 66 03 09 00
mél. a.haegeli@ccpaysduzes.fr



tél. 04 66 22 84 47
mél. c.atger@ccpaysduzes.fr



tél. 04 66 03 09 00
mél. urbanisme@ccpaysduzes.fr

PERSPECTIVES

“ Meilleurs vœux 2015 ! ”



Une fois n'est pas coutume, le magazine Pays d'Uzès ne vous présentera pas des dossiers de développement économique dans ce numéro. La découverte est son fil rouge. Découverte du patrimoine avec « Histoires de Clochers ». Découverte des Arts de la Rue avec « le Temps des Cerises ».

Découverte des bienfaits de la lecture pour les en-

fants avec la manifestation « Des Livres pour les tout-petits... quelle idée ? »

Signes que la CCPU prend toute sa place dans l'animation culturelle du territoire.

Mais les intempéries ont été le moment fort de notre actualité de cet automne. Dans notre région méditerranéenne, nous apprenons à vivre avec ce risque inondation qui régulièrement se rappelle à nous. Phénomène cévenol, crise centennale et d'autres expressions d'essence techniques sont désormais entrées dans le langage courant.

Derrière ces images terribles vues et revues sur les chaînes d'informations continues, se cachent des réalités humaines douloureuses. C'est à ces personnes que je veux penser, et en cette période de fêtes, je leur adresse une pensée bien affectueuse et à vous tous, une bonne et heureuse année 2015.

**Le Président,
Jean-Luc CHAPON**

PAYS D'UZÈS, LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS.

Directeur de la publication :

Dominique SERRE

Rédacteur en chef : Christophe VIEU

Communauté de communes Pays d'Uzès

9 avenue du 8 mai 1945

BP 33122 - 30703 Uzès Cedex

tél. 04 66 03 09 00 - fax 04 66 03 20 59

www.ccpaysduzes.fr

Crédit photo couverture : M. Genvrin



Conception - réalisation - conseil éditorial
Barcelona & co - 8, rue de Berne
30000 NIMES - www.barcelona-co.fr



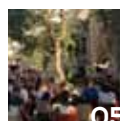
Imprimé sur papier
issu de forêts gérées
durablement.

SOMMAIRE

POINT DE VUE 04

REPÈRE 05

PANORAMA 08-11





© Loïc MICHEL

LE SITE DES CONCLUSES À LUSSAN

L'aménagement touristique du site naturel des Concluses à Lussan terminé, qu'en est-il du projet de déséquipement des voies d'escalade ?

Dans le cadre de sa compétence Natura 2000 et des mesures de préservation d'habitats d'oiseaux notamment, la CCPU a lancé en octobre dernier, des travaux de réhabilitation du canyon des Concluses, équipé depuis une vingtaine d'années de plus de 80 voies d'escalade non autorisées.

Ces travaux conduits par la CCPU, avec l'appui technique du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, ont été entièrement

financés par l'Europe et l'Etat.

Remises en état, les falaises sont de nouveau prêtes à accueillir l'Aigle de Bonelli. Présent jusqu'en 1988 sur ce site, il est aujourd'hui un rapace extrêmement menacé en France ; sa population, victime d'un grave déclin et estimée à une trentaine de couples dont 3 sur les gorges du Gardon, est globalement stabilisée, mais le devenir de l'espèce en France reste incertain.

TAXE D'ENLÈVEMENT SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le conseil communautaire s'est prononcé sur le passage de la Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères (TEOM) pour les communes actuellement en Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Pour quelles raisons ?

Dans les 2 ans qui suivent une fusion de communautés de communes, toutes les communes doivent disposer du même mode de financement de la collecte et traitement des ordures ménagères. Sachant que 26 communes sur les 31 étaient en TEOM, le conseil a choisi d'étendre ce dispositif aux communes

d'Aubussargues, Baron, Bourdic, Collongues et Garrigues Ste Eulalie.

Les foyers ne recevront plus une « facture » mais une colonne TEOM apparaîtra sur l'avis d'imposition de la taxe sur le foncier bâti. Elle constitue une charge locative que le propriétaire impute au locataire.

CULTURE ET PATRIMOINE AU CŒUR DE LA CCPU

Le « Temps des Cerises », les visites guidées « Histoires de clochers », deux manifestations au cœur de la dynamique culturelle et touristique du Pays d'Uzès.

Présentation de ces deux événements qui seront développés et étendus dès 2015.

“ Favoriser
de
nouvelles
rencontres
humaines ”

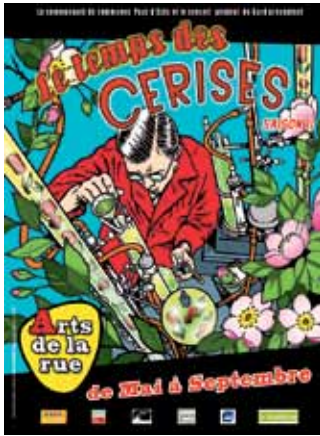
Après 10 ans sur le plateau des Garrigues de Lussan, « Le Temps des Cerises », saison d'arts de la rue, est parti à la découverte de son nouveau territoire : la communauté de communes Pays d'Uzès.

Pas moins de **1300 spectateurs** se sont déplacés pour les 4 rendez-vous proposés de mai à septembre dernier en soirée ou à midi pour cet événement gratuit.

Un succès qui tient à l'esprit de la saison et aux arts de la rue :

- proposer un accès à la Culture par le spectacle vivant (théâtre, fanfare, jonglage, cirque...) au plus grand nombre,
- découvrir sous un autre angle nos villages en transformant les places, les ruelles, les espaces publics en lieux de spectacles,
- favoriser de nouvelles rencontres humaines à l'échelle d'un nouveau territoire dans un esprit de découvertes, de convivialité et d'expérience artistique communes.

Et ceci en mettant sous les feux de la rampe, des compagnies



locales émergentes et en s'ouvrant à des artistes venant d'un peu partout de France et d'Europe. Cette année, les fanfares locales étaient à l'honneur : « La Banda Brutti » et « Aulois Chiche », bien connues sur Montaren et St Médiars et au-delà. Sans oublier l'attention particulière portée aux artistes régionaux avec la Cie L'art Osé (34), Les P'tits Canards (34)... et comme à chaque soirée, le tant attendu repas de quartier où chacun vient partager son pique-nique, véritable « colonne vertébrale » du projet qui favo-

rise les échanges et la convivialité.

Les « étourdis » trouveront sur place des commerces ambulants (pizza, crêpes) et une buvette dont les bénéfices sont conservés par le comité des fêtes de chaque village.

La direction artistique et la coordination du projet sont assurées par une compagnie locale, « le ratatouille Théâtre », avec le soutien du Conseil Général.

« *Au-delà de la Culture et en mélangeant tous ces ingrédients, « le Temps des Cerises » espère ainsi jouer un rôle de tisseur de lien social entre les habitants des différents villages qui s'accueillent et se rendent visite tout au long de la saison.* » explique Michel Lafont, directeur artistique de la saison. Ces multiples rencontres rendent concrète l'existence de la CCPU et favorisent le sentiment d'appartenance commune à ce territoire.

6 NOUVEAUX RENDEZ-VOUS EN 2015

Pour 2015, « le Temps des Cerises » poursuivra son bout de chemin avec une programmation haute en couleur : 6 nouveaux rendez-vous sur le territoire pour des expériences artistiques inédites, des moments forts de rencontre et de partage. Rendez-vous donc au printemps prochain pour une 12^{ème} saison sous les étoiles de nos villages ! ■

Contacts et informations :

www.ccpaysduzes.fr
rubrique « tourisme et culture »

Office de Tourisme Pays d'Uzès,

tél : 04 66 22 68 88

Adresse mail :

descerises@orange.fr



© CCPU



© CCPU

■ LES HISTOIRES DE CLOCHERS, ET SI ON PARTAIT À LA DÉCOUVERTE DE NOS VILLAGES ?



Autre temps fort de la saison, les visites guidées du patrimoine « Histoires de Clochers ».

Cet été encore, les villages de la CCPU étaient à l'honneur avec 28 rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir le charme, l'authenticité et trésors patrimoniaux cachés de 13 villages.

Pour 2014, les visiteurs sont également partis à la découverte de Baron, Collongues, St Hippolyte de Montaigu et Vallabrix et 6 visites ont précédé les marchés nocturnes du Pays d'Uzès permettant d'allier culture et gastronomie de terroir.

« Ces visites guidées gratuites, animées en alternance par des guides conférencières agréées, permettent de lire l'architecture, le patrimoine et l'économie locale de nos villages » explique Dominique Serre, vice-président en charge du dossier.

Avec l'aide d'historiens et de personnes ressources des villages, les guides synthétisent l'histoire locale du bâti (châteaux et maisons vigneronnes...) et l'histoire humaine qui leur est liée.

Réservées aux familles et aux individuels (pas d'inscription au préalable), les visites se déroulent de mai à septembre soit en matinée (9h30 à 11h30) soit en fin de journée (18h00 à 20h00).

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ET CONVIVIALITÉ

Les « Histoires de clochers » se suivent et ne se ressemblent jamais tout à fait. Elles réservent souvent d'intéressantes surprises. Régulièrement, des habitants des villages ouvrent les portes de leur maison, et invitent les participants à découvrir les richesses de leur demeures : jardins, filature, ferme, ateliers d'arts... Enfin, le verre de l'amitié (avec des produits locaux) offert en fin de circuit prolonge ce moment d'échange et partage des savoirs entre résidents et vacanciers. Nombre de visiteurs disent repartir avec le sentiment d'avoir été reçus « en ami » et surtout, avec l'envie de revenir ! Fort du succès rencontré (**près de 950 visiteurs sur la saison**), la CCPU proposera à nouveau ces visites en 2015. ■

Alors à vos agendas dès le printemps prochain pour découvrir le programme de la saison !

Renseignements et informations auprès de l'Office de Tourisme Pays d'Uzès et sur le site de la CCPU : www.ccpaysduzes.fr, rubrique « tourisme et culture ».



INTEMPÉRIES : LES POUVOIRS PUBLICS SE MOBILISENT POUR LA RECONSTRUCTION



© B. Barberi

St Hippolyte
de Montaigu

Le Pays d'Uzès a été sévèrement touché : voiries défoncées, éboulements de terrain, murs écroulés, maisons et commerces inondés... la violence des pluies du jeudi 09 octobre au vendredi 10 octobre, n'aura pas épargné le territoire, parfois de façon plus marquée qu'en 2002. Heureusement, aucun décès n'est à déplorer.

Dès lundi 13 octobre, le préfet du Gard, Didier Martin, avec les élus du territoire, s'est rendu sur les lieux et secteurs les plus touchés.

Présent lors du Conseil communautaire le soir même, il a salué l'engagement des élus qui ont été au rendez-vous du challenge à relever, ainsi que celui des pompiers, de la sécurité civile et des services techniques municipaux.

poux.

Il a assuré l'assistance des services de l'État dans la période d'après-crise et annoncé un partenariat avec le Conseil Régional et le Conseil Général sur la mise en place d'un guichet unique afin de faciliter les démarches de dépôt de demandes de subvention.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les communes est désormais acquise pour une meilleure indemnisation des sinistrés et des collectivités.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE LA CCPU

Face à l'ampleur des dégâts provoqués par les intempéries, la CCPU va débloquent des subventions exceptionnelles aux communes à hauteur de 4% des dégâts retenus par la Préfecture (entre 200 et 300 000 €).

Plus de 4 millions d'euros de dégâts ont été recensés pour les communes et la CCPU. Pour cette dernière, les dégâts concernent les équipements, infrastructures dont elle a la charge (voiries de la ZAC de Pont des Charrettes, les pistes DFCL, les boucles d'endurance équestre, l'aire intercommunale de camping-cars à Fons s/ Lus-

En l'attente de travaux lors du premier semestre 2015, la base VTT est actuellement fermée.

san, les pistes VTT et bâtiments administratifs...). Aujourd'hui, l'heure est à la reconstruction sur le Pays d'Uzès mais également à la réflexion sur l'adoption de mesures de prévention et sécurité pour anticiper et prévenir en cas de crises similaires. ■



© Ville d'Uzès

DÉVELOPPEMENT

UN PROJET DE MANDAT POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET HARMONIEUX DU TERRITOIRE

Afin de donner plus de cohérence à l'action communautaire et de cerner les priorités dans un contexte financier contraint, les élus communautaires ont décidé cet été de s'orienter vers un projet de mandat pour les six années à venir.

Le projet de mandat fait l'état des lieux de notre communauté et du territoire. Il décline par thématique toutes les perspectives d'actions à mener dans les six prochaines années, pour un développement respectueux de l'identité du territoire et de ses habitants.

L'élaboration d'un tel projet passe par différentes étapes clés telles que : la réalisation d'un diagnostic territorial partagé, la définition d'une stratégie pour le territoire (les objectifs du projet) et l'élaboration d'un programme d'actions.

« *Durant les mois à venir, nous travaillerons à la construction de ce projet en lien direct avec les communes et les partenaires de la CCPU (CCI, Conseil Général, Région...). Un agent a été recruté en septembre dernier pour suivre ce dossier en coordination avec les élus* » explique Yvon Bonzi, 1er vice-président en charge de ce dossier.

Après validation du diagnostic et des grands enjeux en début d'année, les élus seront à pied d'œuvre pour définir des objectifs précis et des engagements forts, traduits ensuite dans le plan d'actions concret lancé dès cet été.

La suite au prochain numéro pour découvrir le contenu de ce projet de mandat. ■

TOURISME

NOUVEAUX TARIFS POUR LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, instituée sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes depuis janvier 2013, permet de financer le développement et la promotion touristique du territoire Pays d'Uzès.

Les hébergeurs sont chargés de la collecter auprès de leurs locataires, de déclarer trimestriellement le nombre de nuitées et le montant à la CCPU et de la reverser au Trésor Public.

Le montant de la taxe de séjour est calculé en fonction de la catégorie de l'hébergement par personne et par nuit.

Suite à la décision du Conseil Général d'instaurer une taxe additionnelle à la taxe de séjour de 10%, les tarifs

applicables augmenteront au 1^{er} janvier 2015. ■

Contact et informations :

www.ccpaysduzes.fr, rubrique « Tourisme »
Direction Administration Générale
Tél : 04 66 03 09 00



LE MOIS DE LA TRUFFE EN PAYS D'UZÈS 04 JANVIER/08 FÉVRIER 2015



Week-end de la Truffe le 17 et 18 janvier 2015
Office de Tourisme : 04 66 22 08 08 - www.uzes-tourisme.com

De la mi-novembre au mois de mars, le Pays d'Uzès s'anime autour d'une production particulière et fort réputée : La truffe noire d'hiver, la célèbre « Tuber melanosporum », et d'une manifestation de renom autour de ce champignon : Le week-end de la truffe.

L'Office de Tourisme Pays d'Uzès en partenariat avec le Comité de Promotion Agricole d'Uzès et le Syndicat des Producteurs de Truffes du Gard renouvelle la manifestation lancée en 2013 autour du « diamant noir ».

Sous l'appellation « Le mois de la truffe en Pays d'Uzès » de nombreuses animations ponctueront ce premier mois de l'année, à chaque week-end une animation sur un site différent :

- **le 04 janvier** : Epiphanie de la truffe à Sanilhac et Sagriès
- **le 11 janvier** : Découverte du village de caractère de Lussan et du circuit « l'Aiguillon d'art », apéritif truffé et repas truffé chez les restaurateurs
- **le 16 janvier** : Soirée de gala du Syndicat des vins AOP Duché d'Uzès, salle de l'ancien Evêché d'Uzès
- **les 17 et 18 janvier** : Week-end de la truffe à Uzès
- **le 25 janvier** : Randonnée cycliste « la VTT Truffe » (Domaine St Firmin à Uzès)
- **le 8 février** : Un marché aux truffes pas comme les autres, « la truffe des bois », une découverte autrement de la tuber melanosporum, lieu dit « Les Escargots de l'Uzège » à Montaren et St Médiers.

Week-end de la Truffe à Uzès

■ **Samedi 17 janvier** : La Nuit de la Truffe fête cette année ses onze années d'existence. Nuitée de gala où les chefs étoilés du Gard mettent tout leur savoir-faire au service de la truffe noire en l'associant avec les produits d'excellence du terroir gardois. Une soirée destinée aux gastronomes amateurs de bons produits et de grande cuisine, une occasion unique de déguster un menu truffe réalisé par plusieurs chefs dans la même soirée.

■ **Dimanche 18 janvier** : La journée de la Truffe

Une journée festive et populaire organisée pour la 22^{ième} année consécutive au cours de laquelle plus de 100 kilos de truffes fraîches de premier choix sont vendues aux particuliers pour leur qualité gustative... ce qui en fait le premier marché de France en la matière.

Rendez-vous sur la place aux herbes et dans la ville pour diverses manifestations, découvertes... ■

Retrouvez toutes les informations et le programme complet de ces animations et bien d'autres dégustations, découvertes... mises en place par les professionnels de la restauration et de l'hébergement dans le guide « Le Mois de la Truffe à Uzès » disponible à l'Office de Tourisme Pays d'Uzès.



PETITE ENFANCE

DES LIVRES POUR LES TOUT-PETITS... QUELLE IDÉE ?

ÉDITION 2015



Pour la troisième année consécutive, le service petite enfance intercommunal invite les acteurs culturels et associatifs locaux à travailler ensemble autour du thème de la lecture sous toutes ses formes... dès le berceau.

Outre le plaisir de la découverte de la magie du livre, et l'éveil des sens chez le tout petit, ce projet s'inscrit dans des objectifs complémentaires d'accès à la culture pour tous et de prévention de l'illettrisme dès les premiers apprentissages.

Cette année, les diverses actions seront programmées entre le 19 mai et le 1^{er} juin 2015 sur différentes communes de la CCPU, dans les crèches, médiathèques et pour certaines d'entre elles dans le cadre des temps d'activités périscolaire des classes maternelles.

Tournée du bibliobus, spectacles créés pour l'évènement, expositions, rencontres parents, ateliers lectures ludiques et créatifs pour les enfants en présence d'un auteur illustrateur jeunesse seront à découvrir et à partager...

Cette édition se clôturera par une conférence tout public le lundi 1^{er} Juin à la salle polyvalente de St Quentin la porterie sur le thème « **Les enfants et les**

écrans », animée par Serge Tisseron psychiatre et chercheur à l'Université.

Le programme définitif de cette nouvelle édition sera accessible sur le site de la CCPU :

www.ccpaysduzes.fr, rubrique « petite enfance & enfance », dès le printemps. ■

Contacts et informations :

Direction Petite enfance & Enfance,
Tél : 04 66 22 84 47



TRANSPORT

7271 PASSAGERS

depuis le lancement des navettes vers les marchés en juin 2013. ■

Parents et futurs parents,
vous êtes invités aux

“Matinées Petite Enfance”



LES MERCREDIS SUIVANTS :

Mercredi 21 janvier 2015

Mercredi 25 février 2015

Mercredi 18 mars 2015

de 9h00 à 12h30,
sans rendez-vous.



- Espace d'accueil, d'information et d'orientation.
- Inscription sur la liste d'attente des crèches de la CCPU.
- Renseignements sur l'embauche
d'une Assistante Maternelle agréée.

À la Maison de La Petite Enfance
Rue du stade (parking de la crèche) • Saint-Quentin-la-Poterie

Informations au 04 66 22 84 47

